



## Partage des biens matrimoniaux chez notaire

Par **Manuereva47**, le **22/01/2016** à **11:06**

Bonjour

Suite à divorce très conflictuel face à un homme condamné pour viol

Je me retrouve chez notaire le 21/122015 pour liquidation entre époux

1999: mariage sous le régime de la communauté

2003: acquisition d'un fond de commerce( salon de coiffure que seule en nom propre j'ai financé :loyers chargés,crédits : je suis coiffeuse)

2005: changement de régime matrimonial en séparation de biens sans liquidation de la communauté

2006: acquisition d'un studio au nom de monsieur

2007:acquisition d'une maison au nom de monsieur

Mon ex réclame chez le notaire 100/100 du CA su salon de coiffure Ui est à ce jour fermé que je n'ai pas revendu

En as t'il le droit?? Étant donné que la communauté ne comporte aucun passif ni aucun actif à ce jour

Merci de vous lire

Cordialement